

Secrétaires/Assistant(e)s : Pourquoi devenir tuteur et jury professionnel ? Comment tirer profit de vos compétences et en faire un tremplin vers des fonctions de management ?

Vous allez exercer ou vous avez déjà exercé les **fonctions de tuteur** dans votre entreprise. Vous avez choisi d'exercer ces fonctions ou vous avez été choisi(e) par votre hiérarchie pour exercer ces fonctions.

Si vous avez été choisi(e), voyez-y certes une forme de **reconnaissance de vos qualités professionnelles**, mais aussi une **obligation de faire**.

Au-delà des compétences professionnelles, vous devez alors faire preuve de compétences humaines, relationnelles, de communication, de facilitation d'apprentissage.

Les apprentissages qui se réalisent au cours de ces **misés en situations professionnelles réelles** que sont les stages, dans toute entreprise mobilisent les accompagnateurs que sont les tuteurs référents, maîtres d'apprentissage, référent de site qualifiant, formateur de terrain ou tout autre terme utilisé pour décrire cette fonction temporaire, à durée déterminée, liée à la présence d'un stagiaire dans votre service.

Quelles actions (mais ne sont-elles pas aussi des compétences) reposent alors sur vous ?

- ✚ **conception et organisation** du parcours formatif et d'intégration de la personne en formation,
- ✚ **transmission** de vos propres savoir-faire professionnels,
- ✚ **organisation et supervision** de savoir-faire (non maîtrisés par le stagiaire) en mobilisant les ressources et compétences existantes dans votre structure,
- ✚ **coordination** de l'ensemble des acteurs de votre structure, qui contribueront à construire les compétences du stagiaire,
- ✚ **évaluation et consolidation** des savoirs acquis par le stagiaire, à travers les diverses pratiques professionnelles que vous aurez conçues,

Très important : l'organisation de la venue d'un stagiaire permet de :

- ✚ **faciliter** l'intégration de ce stagiaire dans un nouveau milieu professionnel,
- ✚ **assurer** concrètement la cohérence de son parcours formatif, en lien avec les différents acteurs de sa formation (en alternance ou non),
- ✚ **coordonner et superviser** l'accompagnement pédagogique de ce stagiaire,
- ✚ **apprécier** ses progrès et de valider ses acquis, dans le cadre d'évaluations formatives et/ou certificatives,

De la transmission de vos compétences professionnelles.../

Dans la perspective d'optimiser la transmission de vos compétences professionnelles, vous devez :

- ✚ expliciter vos pratiques et vos compétences,
- ✚ acquérir certaines bases de l'ingénierie pédagogique,
- ✚ vous perfectionner aux techniques d'accompagnement et à celles de l'entretien individuel.

...A l'analyse de vos pratiques professionnelles

L'analyse de vos pratiques professionnelles est une démarche qui s'impose alors à vous, pour :

- ✚ **prendre de la distance par rapport à la pratique**, peut-être « routinière » et porter un regard sur « l'activité pédagogique de tuteur en entreprise », dans le cadre d'une activité réflexive.
- ✚ **dégager des points de repère** qui vous permettront de diversifier vos modes d'encadrement et d'accompagnement mais surtout d'identifier les contenus des missions à proposer, petit à petit, au stagiaire.
- ✚ **analyser les écarts** entre les objectifs prévus et réalisés, entre les effets attendus et les résultats obtenus, entre ces résultats et les situations d'apprentissage du stagiaire,
- ✚ et donc **obtenir une meilleure lisibilité** de vos pratiques professionnelles.

« **Lire** » et **écrire vos pratiques professionnelles** est intéressant également, car cela vous permet d'identifier les obstacles et d'élaborer des hypothèses en ce qui concerne les résultats.

Analyser vos pratiques professionnelles, avant, pendant et après un tutorat, peut par ailleurs vous permettre de **construire votre identité professionnelle**, car cela vous permet de faire des choix pédagogiques de terrain et de découvrir des postures professionnelles.

De manière générale, l'analyse de vos pratiques vous aide à mieux analyser les éléments professionnels de votre cœur de métier, pour mieux agir et mieux réagir, et, pourquoi pas, accepter plus facilement de vous remettre en question.

Maintenant : remplacez le mot « stagiaire » par le mot « personnel de votre structure » ou « nouveau salarié », que se passe-t-il ?

Vous reconnaissez alors de nombreuses compétences managériales et vous visualisez le travail, fait par un manager...

Alors, « OSEZ » utiliser ce tremplin pour solliciter des fonctions managériales et construire votre projet professionnel vers le haut.

Donc : devenez tuteur en entreprise et jury professionnel

"En encourageant de la sorte les assistant(e)s à s'impliquer dans les processus de certification des diplômes et titres professionnels, à favoriser l'accueil des stagiaires dans son entreprise, en aidant les assistant(e)s à s'approprier ces missions managériales et à être force de proposition pour développer les interfaces enseignement - formation, la FFMAS concrétise réellement sa démarche SOCIETALEMENT RESPONSABLE et son engagement dans la professionnalisation DURABLE".



Annie GONOD
Experte métier FFMAS
« Membre de la commission Synergie avec l'enseignement »